

GENTHOD

INFO

AVRIL 2010

EDITORIAL

Las de cet hiver glacé sans fin. Las de cette bise noire qui, sans pitié, nous transperce. Sortons nos têtes de nos bonnets et humons cet air doux réveillant nos sens. Partons à la conquête de nos chemins et à la découverte de nos sous-bois, où s'épanouissent les frêles anémones. Des bancs nouvellement installés vous permettront de reprendre votre souffle et plonger votre regard dans ces paysages grandioses que nous possédons encore et qu'il faudra jalousement protéger.

Après avoir terminé le plan directeur de Genthod, la commission de l'aménagement du territoire se penche sur l'étude d'un plan directeur de nos chemins pédestres, qui donnera des pistes à suivre pour la réalisation de chemins lors d'aménagement de certains secteurs de notre région.

Actuellement, bien des chemins permettent de partir à l'aventure et de poursuivre sa promenade dans la direction du bois du Faisan, à Versoix et, plus à l'ouest, de traverser les marais de Genthod pour se diriger vers Bois d'Avault ou, plus au sud, de longer la voie du chemin de fer jusqu'à Chambésy.

Toutefois, certains chemins – tel le chemin Vert, qui longe le nant de Malagny en direction du lac – se heurtent à la voie du chemin de fer. Il serait agréable de pouvoir longer le bas du Petit Malagny jusqu'au chemin des Troiselles pour ensuite remonter au village ou descendre au Creux-de-Genthod.

Moins ambitieux, mais plus agreste, remettre à disposition des promeneurs l'ancien chemin des Limites, qui partait depuis la route de Collex à la hauteur du nouveau chemin de la Caracole et montait sous les chênes en direction du chemin des Limites.

Dans le même secteur, prévu sur un plan localisé de quartier, un cheminement rejoindrait le chemin de la Dîme.

Ces quelques possibilités pédestres, accompagnées par d'autres, sont à l'étude auprès de la commission idoine, guidée par un urbaniste devenu amoureux de notre commune, qu'il trouve magnifique. Un plan général de ces cheminements sera établi puis proposé à notre Conseil municipal. Après avoir été ausculté par les différents services de l'Etat, il devrait être ratifié par le Conseil d'Etat. La voie est longue, mais au final ce plan donnera une image directrice à nos successeurs qui auront comme tâche la réalisation de ces cheminements très prisés par les randonneurs ayant l'envie et le désir de s'évader pour oublier les tourments quotidiens.

Le Maire

LE RECYCLAGE DES PILES

L'Helvétie est le champion du monde du recyclage des piles et il faut le rester, tout en sachant qu'il en est aussi un gros consommateur.

Aujourd'hui, environ deux tiers des piles domestiques et des accumulateurs vendus retournent dans le circuit du recyclage après usage, ce qui contribue de manière significative à préserver notre environnement et empêche que des métaux lourds toxiques se retrouvent dans les sacs poubelles. De plus, de nombreuses tonnes de matières premières peuvent ainsi être réintroduites dans la fabrication de nouveaux produits.

Les vendeurs de piles ont l'obligation de les reprendre après usage. Dans notre pays, il existe environ onze mille points de vente, qui sont aussi des points de collecte de piles usagées.

Comment chacun de nous peut-il participer pour améliorer ce score suisse ? C'est très simple, il suffit de rassembler les piles usagées dans une boîte et, lors d'un passage à l'ESREC, déposer le contenu à l'endroit prévu à cet effet. Le bon geste qui gagne !

REFERENDUM

En février dernier, le Conseil municipal votait à l'unanimité une délibération afin d'ouvrir un crédit extraordinaire de Fr. 16'100'000.00 pour la réalisation d'un ensemble communal comprenant une salle des fêtes, des locaux pour le parascolaire, un office de poste et une épicerie.

Un référendum a alors été déposé par un groupe d'habitants de la commune dans le délai imposé par la loi, proposant de rejeter le projet en raison du coût important de construction, du choix de l'architecture du complexe, ainsi que de la nécessité des futurs bâtiments.

Le nombre de signatures valables étant inférieur au nombre de 326 requises, le référendum n'a pas abouti.

Cependant, à la suite de cette marque de désapprobation d'une part des électeurs gentousiens, la commission des bâtiments a décidé d'organiser une séance de discussion ouverte à la population le **jeudi 27 mai à la salle communale**.

A cette occasion, le projet de construction du centre communal sera décrit en détail et un échange pourra avoir lieu avec les personnes désireuses d'en savoir plus ou d'exprimer leurs interrogations.

ABATTAGE ET ELAGAGE DE CHENES

L'état sanitaire de certains vieux chênes a posé des problèmes de sécurité pour les piétons et les véhicules.

Suite à ce constat, la Mairie s'est adressée à un arboriste spécialisé, en vue d'une première expertise qui, grâce à la tomographie, a permis d'analyser la qualité du bois.

La Direction générale de la nature et du paysage (DGNP) a entrepris sa propre analyse afin de pondérer les premières conclusions dans le but de conserver un maximum de chênes.

Lors du choix d'une entreprise pour effectuer un tel travail, celui-ci se porta sur un établissement spécialisé dans ce type d'intervention qui, une nouvelle fois, a analysé l'état des arbres avant d'intervenir définitivement.

Toutes les précautions ont été prises afin de ne pas commettre d'erreurs, chacun étant soucieux de maintenir un maximum d'arbres en place en tant qu'éléments importants du paysage et de protéger la faune particulièrement présente sur ce site.

SALLE JOSE VENTURELLI

José Venturelli est né à Santiago, au Chili, le 25 mars 1924.

Fils d'un ingénieur exilé italien, qui a appuyé la naissance du socialisme dans sa patrie, José Venturelli a hérité des convictions politiques de son père qui l'ont amené, depuis sa jeunesse, à adhérer aux mouvements de tendance marxiste contre le fascisme et à appuyer les mouvements révolutionnaires d'Amérique du Sud, en suivant les pas de beaucoup d'étudiants et d'intellectuels de l'époque.

Sa vocation de peintre s'est manifestée dès son adolescence, ainsi que son engagement pour une société habitée par la justice.

La tuberculose, qu'il a contractée à 17 ans, ne l'a pas empêché de devenir un « artiste voyageur », réalisateur d'une œuvre prolifique et d'une grande force d'interprétation.

Des années 40 à la fin des années 60, José Venturelli a voyagé à travers le monde, réalisant des dessins, illustrations, gravures et mises en scène de théâtre.

Il rencontre des personnalités telles que le guérillero Ernesto Che Guevara, avec qui il se lie d'amitié.

Peu après le coup d'état au Chili, en 1973, il s'installe à Genève. Pendant les quatorze années qu'il a vécues à Genève, José Venturelli a accompli un travail considérable : des œuvres publiques, comme les vitraux du temple de la Madeleine ou la mosaïque murale de l'école de Balexert ; des tableaux,

des dessins, des gravures, des affiches, des illustrations d'ouvrages. Deux grandes expositions lui ont été consacrées en Suisse de son vivant : au Musée Rath à Genève en 1979, au Musée des Beaux-Arts à Sion en 1986. Une exposition posthume, au Casino de Montbenon à Lausanne, a accompagné en 1989 les Troisièmes Assises Européennes sur le Droit d'Asile.

Peintre figuratif d'une puissance et d'une expressivité exceptionnelle, il est l'un des grands peintres latino-américains de sa génération. La plus grande partie de son œuvre est rentrée au Chili.

José Venturelli est décédé le 17 septembre 1988 à Pékin, tandis qu'il préparait son retour définitif au Chili, puis a été inhumé à Santiago.

C'est pour rendre hommage à cet homme exceptionnel, que Genève eut la chance d'accueillir dans l'exil, que l'Etat décida de lui consacrer une salle du domaine du Saugy, qui porte désormais son nom. Elle est destinée à des expositions temporaires et prêtée gracieusement à la Mairie pour ses activités culturelles.

Rendez-vous lors d'une prochaine soirée organisée par la Commune, à l'occasion d'un concert ou d'une exposition !

JOURNEE NATURE

Dans le cadre de l'édition 2010 de sa Journée Nature, la Commission de l'environnement organise cette année une visite guidée du Jardin Botanique de Genève le **samedi 15 mai prochain, de 10h à 12h**, suivie d'une verrée.

Une occasion de découvrir ou redécouvrir ce jardin genevois, magnifique lieu de collection de plantes vivantes, référence de notre patrimoine végétal.

Un déplacement collectif en train est prévu au départ de la gare du Creux-de-Genthod, avec **rendez-vous à 9h30**.

Attention, le nombre de places de cette sortie est limité à 50 personnes !

PROPRIETAIRES DE CHIENS

A l'instar de ceux organisés il y a deux ans, un cours est à nouveau proposé aux habitants de Genthod propriétaires de chiens,

afin de les sensibiliser sur les besoins et les comportements de leur animal.

Les participants assisteront à une présentation - établie selon les lois fédérale et cantonale - suivie d'une discussion, puis ces derniers répondront à un questionnaire. A l'issue du cours, une attestation sera délivrée à chacun.

Dans un proche avenir et selon la nouvelle loi en cours d'établissement, cette attestation sera obligatoire lors de l'acquisition d'une médaille pour chien en paiement de l'impôt dû, et ce pour tout détenteur ayant adopté son animal après le 31 août 2008.

Ce cours sera dispensé gratuitement par un éducateur canin (sans la présence de l'animal). Il est ouvert à tous les maîtres - propriétaire actuels ou nouveaux propriétaires - et aura lieu le **mardi 18 mai à 20h00, salle des sociétés** (entrée passage 11, route de Rennex).

Une pièce d'identité sera demandée lors de l'arrivée au cours.

Si vous êtes intéressés, il suffit de vous inscrire auprès de la Mairie (37, rue du Village ou par téléphone au 022 774 12 80) d'ici au vendredi 7 mai.

FAMILLES D'ACCUEIL

Etienne, Pauline et Eline sont trois des quelque 70 étudiants du monde entier qui, dès le mois d'août prochain, vont vivre en Suisse un échange d'une année scolaire. Ils brûlent d'envie de découvrir le goût de la fondue, la manière dont Noël est célébré en Suisse, ainsi que de nombreuses autres choses sur notre pays. Durant leur séjour en Suisse, tous les étudiants d'échange de l'organisation YFU (Youth For Understanding) fréquentent une école publique locale et participent au quotidien comme membre de la famille.

Pour l'année scolaire 2010-2011, l'organisation YFU recherche des familles d'accueil ouvertes au monde et prêtes à ouvrir leur porte et leur cœur à un étudiant d'échange.

Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur le site internet **www.yfu.ch** ou au **026 466 11 11**.

CHEQUE BATIMENT ENERGIE

« ChèqueBâtimentEnergie » est un programme de subventions destiné

à encourager les propriétaires à réaliser des travaux en faveur d'une meilleure maîtrise de l'énergie dans les bâtiments. Ce dernier prend le relais de l'action chèque2009énergie, dont le succès a démontré l'existence d'attentes importantes de la population dans ce domaine.

Cette action se présente en deux volets :

- Le premier est un programme national prévu pour 10 ans. En effet, le 12 juin 2009, les Chambres fédérales ont adopté la révision de la loi sur le CO2 attribuant un tiers du produit de la taxe sur le CO2 au financement des améliorations de l'isolation thermique prises par les propriétaires immobiliers dans les bâtiments existants ;

- Le second est un programme cantonal qui complète le premier volet. En effet, ce dernier ne concerne que les travaux d'assainissement thermique de l'enveloppe des bâtiments existants. Le Canton de Genève propose avec ce second volet des subventions supplémentaires pour couvrir d'autres interventions : solaire thermique, audits pour les bâtiments existants, géothermie, installation bois-énergie, réseaux thermiques, récupération de chaleur pour les bâtiments existants, construction Minergie P. Ces subventions sont gérées directement par le Canton de Genève et son service de l'énergie.

Par ailleurs, les projets permettant de réaliser des économies d'électricité sont encouragés dans le cadre du programme éco21 des SIG.

Des subventions peuvent être sollicitées par les propriétaires – individuels ou collectifs – de bâtiments situés sur le canton de Genève. Leurs montants varient en fonction des différents types de projets et peuvent représenter jusqu'à 30% des coûts des travaux.

Pour de plus amples informations, www.ge.ch/cbe ou **0800 777 100**.

CULTURE DU VIN

La quatrième édition de l'approche de la culture du vin, organisée par la Commission culture, sports & loisirs, vous invite à de nouvelles découvertes, les **jeudi 20 et vendredi 21 mai** prochains à la **salle communale**.

Les inscriptions sont à retourner à la mairie.

L'ECOLE DE MUSIQUE A 20 ANS !

Voici déjà 20 ans que l'Ecole de musique s'est détachée de la Fanfare de Genthod-Bellevue pour devenir autonome. On comptait 34 élèves en 1989, l'effectif atteint aujourd'hui 142. Cette constante progression répond pleinement à une demande pour les enfants des communes de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy. Les professeurs étaient au nombre de 4, ils sont maintenant 11. Ils dispensent un enseignement de qualité sur les communes de Genthod et Bellevue et, grâce aux locaux prêtés par ces communes, évitent ainsi aux élèves de se déplacer jusqu'en ville.

Une grande fête musicale aura lieu le **dimanche 25 avril à 16h00** à la **salle communale de Bellevue**, réunissant tous les élèves de l'école, dont la joie sera de vous faire entendre leur morceau préparé de longue date.

MEMENTO

Harmonie et Ecole de musique

L'Harmonie et l'Orchestre junior de l'Ecole de musique de Genthod-Bellevue ont l'immense plaisir de vous inviter à leur concert annuel le **vendredi 30 avril à 20h00 à la salle communale de Bellevue**.

« Chœur en Harmonie » sera le thème de la soirée, puisque celle-ci sera partagée avec le Choeur Epsilon.

L'entrée de ce concert est gratuite et il sera possible de prendre un verre et de profiter des succulentes pâtisseries maison tout au long de la soirée.

Les musiciens et choristes comptent sur la présence de nombreux amateurs de musique à cette soirée !

Les Jongleurs de mots

Des mots, des balles de verre, des rimes à gogo, des diabolos, des vers très libres et très drôles, des massues et des couteaux, des tours de langue, des jeux d'adresse du Moyen Age à nos jours. Les poètes tournent sur la piste d'un cirque ô combien fantaisiste !

Rendez-vous le **vendredi 7 mai à 20h00 à la salle communale** pour cette soirée théâtrale.